

L'écho de sigy





Chères Sigychatelloises, chers Sigychatellois,

Cette année 2024 est décidément riche en évènements marquants et inquiétants. Après tous les remous politiques et sociaux qui ont secoué notre pays, Sigy a vécu cet été des moments forts et chaleureux, qui resteront gravés dans les annales du village.

Grâce au 50^e anniversaire de notre association de la Sauvegarde du Patrimoine, nos habitants ont pu partager des activités communes, chanter et danser, organiser des rencontres et débats, enfin tout simplement, rire ensemble. Sigy a été en fête pendant un long week-end. Chacun a pu se réchauffer le cœur en toute amitié et convivialité.

Nous pouvons espérer que, dans les prochains mois, grâce à l'élan impulsé, notre population continue à vivre dans le partage, le respect de l'autre, sans oublier personne au bord du chemin.

Bon été ! Bonnes vacances à chacun d'entre vous !

Le maire : Alain Douard

MERCI aux photographes et à la jeune dessinatrice dont les images animent et renseignent cet *Écho* : Guillemette Allut, Catherine Crouzet, Eloï, Jean-Noël Gonneaud, Gaïa Paquet, Mano Paquet, Cécile Paris, Denys Piret, Christine Spielmann, Thérèse Symons et tous les autres contributeur.trices des associations.

Sommaire

3-11 : Informations municipales

13-15 : Le trait d'union de Sigy

16-22 : La parole aux associations

23-24 : Renseignements utiles

EN BREF...

- ◆ Depuis la dernière parution de *L'Écho de Sigy* en février, **le Conseil municipal s'est réuni 4 fois**.
- ◆ Au cours de la **séance du 23/02**, il a identifié géographiquement les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER) de la commune. Il a également validé l'avant-projet définitif de rénovation partielle du logement communal.
- ◆ Il a été donné autorisation au maire de **fixer les montants des redevances du domaine public dues par les opérateurs de téléphonie**, d'émettre les titres des recettes correspondantes et de les inscrire au budget communal.
- ◆ Le Conseil a voté les taux des **taxes locales 2024**. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, a été de nouveau voté en 2023 pour les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les locaux vacants depuis plus de 2 ans. Ces taux sont restés stables mais ont subi l'augmentation obligatoire fixée par l'État. Les taux suivants ont donc été décidés : **HABITATION 6,64 %**, **FONCIER BÂTI 32,04 %**, **FONCIER NON BÂTI 45,04 %**.
- ◆ En ce qui concerne les **dons aux associations**, il a été décidé de maintenir les subventions suivantes : 100 € aux associations du village, 50 € aux associations locales où nos habitants sont impliqués et 35 € aux associations nationales défendant les grandes causes (santé, solidarité...).
- ◆ Des bacs rectangulaires pour des **plantations de fleurs** ont été installés pour verdier l'entrée du village.
- ◆ Le Conseil est en attente de devis pour le **changement d'une paire de volets** en très mauvais état, pour une fenêtre de la salle communale.
- ◆ Dernièrement, le conseil municipal a validé la phase d'étude de Projet présentée par le maître d'œuvre Mme Rattez, toujours pour la **rénovation du logement communal**. Cela a permis le démarrage de la consultation des entreprises.
- ◆ La **commission Qualité de la vie et Environnement** s'est réunie et a proposé l'achat de cinq bancs qui seront placés dans différents endroits du bourg et des hameaux. Les bancs et un rack à vélo ont été livrés et seront installés prochainement.

- ✦ Après notre demande, le Sydesl a proposé l'installation d'un **éclairage public équipé en led sur la place du Pontot, pour la sécurité des écoliers** notamment l'hiver : ce coin demeurant très sombre, le bus scolaire ne voit pas forcément les jeunes à emmener au lycée.
- ✦ Le Sydesl a pris la décision de **déplacer le transformateur** situé en face de la maison Duponchel pour le placer au centre d'Hautecour (nombreux problèmes avec des appareils électriques).
- ✦ Dans le bourg, **il a remplacé 16 luminaires par des leds**. Sur 2 300 W de puissance nécessaire avant travaux, seulement 752 W seront utilisés, soit une économie de 1 548 W réalisée.
- ✦ Le montant total des travaux (devis) s'élève à 10 523,60 € HT. Avec l'aide du « Fonds Vert » de 3 157,08 € HT et la participation du Sydesl de 3 683,26 € HT, le **montant restant à la charge de la commune s'élève à 3 683,26 € (soit 35 % du montant initial)**.
- ✦ Lors de la dernière séance, le conseil municipal a pris acte de la délibération du **SIE de la Guye** qui accepte l'adhésion de la commune du Puley au 01/01/2025.
- ✦ Pour le cimetière, il a été voté l'**achat d'un columbarium** (monument accueillant des urnes funéraires après crémation), car les cavurnes (petit caveau inhumé accueillant des urnes) sont toutes vendues.
- ✦ Le **remplacement du matériel informatique** trop obsolète (impossibilité de mises à jour des logiciels) a également été adopté.
- ✦ Un avis favorable pour la présentation du **Plan d'Aménagement de Développement Durable** (voir texte explicatif pages suivantes).
- ✦ Nous attendons un devis pour la **réparation du portail de la décharge**.
- ✦ Le SIRTOM envisage un **ramassage des poubelles noires** une semaine sur deux en 2025 ; cela sera soumis au vote du conseil syndical cet automne.

État-Civil

Notre population n'arrête pas d'évoluer !

À Corcelle, nous avons accueilli M. Brice BAYLE en lieu et place du couple BONNET-PATTEYN ; dans la maison Cheymol, en habitation secondaire, M. Paul VAN AKEN et Mme E. VERHEES, d'origine hollandaise, sont en train de s'installer ; M. PERREIRA prend possession des lieux dans la maison d'Yvon MICHEL.

Au centre bourg, nous regrettons le départ de Caroline FERDINAND et Gilles CHAUSSINAND, qui sont déjà remplacés par M. et Mme PIERRE, Jean-François et Nicole.

À la Grange Valette, la famille BARROT engage des travaux pour venir s'installer.

Le 15 juin, la première adjointe a célébré son premier mariage. Elle a uni dans la communauté des citoyens Maxime COUSSINET et Emeline SORLIN. Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !

Nous présentons toutes nos condoléances aux familles Spielmann et Coevoet pour les deuils qui affectent Christine et Dominique.

Attention au BRUIT

Il nous paraît important de rappeler quelques règles élémentaires du « bien vivre ensemble ». Ce n'est pas parce qu'on est à la campagne que tout est permis !

Des horaires sont à respecter lors de TOUS travaux bruyants (tonte, broyage, élagage...).

Vu l'arrêté préfectoral du 20/07/2001, les horaires suivants sont établis :

- du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche ou jour férié, de 10h à 12h

Les IMBRIQUES



Imbriques retrouvés dans le bac jaune

Les **EMBALLAGES IMBRIQUES** perturbent le processus de **RECYCLAGE**

Veillez à les séparer avant de les déposer dans vos bacs de tri !



sytraival.com

Zoom sur LES REFUS DE TRI dans les contenants jaunes

MAI 2024



Souvent souillés et de matières non recyclables, les mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier sont à déposer dans la poubelle d'ordures ménagères.



Etant des objets et non des emballages, les rasoirs sont à déposer dans la poubelle d'ordures ménagères.



Etant des objets et non des emballages, les bross WC sont à déposer dans la poubelle d'ordures ménagères.



sytraival.com

INFOS DU SIRTOM

Garder ses déchets verts à la maison c'est possible !

LA TONTE DE PELOUSE



VOICI QUELQUES SOLUTIONS :

Mulching : laissez l'herbe coupée sur le sol en retirant le bac de votre tondeuse pour protéger et enrichir le sol.

Paillage : déposez-le autour des plantes pour les protéger contre les mauvaises herbes et les variations de température.

Tonte raisonnée : tondez moins souvent ou laissez des carrés de pelouse pour favoriser la biodiversité.

sytraival.com

Garder ses déchets verts à la maison c'est possible !

LES BRANCHAGES



VOICI QUELQUES SOLUTIONS :

Broyat : grâce à un broyeur vous pouvez obtenir du broyat pour votre composteur ou encore pour faire du paillage. Si vos branchages sont petits, vous pouvez utiliser une tondeuse pour les broyer.

Habitat pour la faune : vous pouvez mettre vos branchages en tas. Cela fera un abri pour la faune du jardin comme les hérissons.



Haie sèche : vous pouvez créer des haies sèches avec vos branchages. Vous pourrez retrouver cette technique sur internet ou dans des livres.

sytraival.com

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Il y a quelques mois, dans *L'Écho de Sigy* n°30, je vous ai présenté le « Plan du Paysage du Clunisois ». Cette fois, si nous souhaitons maîtriser les évolutions de notre cadre de vie, nous devons partager une vision commune et bâtir un projet collectif à une échelle qui nous donne de réels moyens d'action. C'est pourquoi le **Scot (Schéma de cohérence territoriale)** est une opportunité pour répondre aux besoins et enjeux d'un territoire.

Les élus du Mâconnais Sud Bourgogne ont construit ensemble un **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)**, clé de voûte du Scot. C'est une réponse aux enjeux du territoire mis en évidence par le diagnostic, un document politique et stratégique qui fixe des objectifs, des priorités et un niveau d'exigence. Son fil conducteur est la recherche du bien-être pour la population, à l'horizon 2040. Il s'agit d'abord d'équilibrer le développement urbain. Ensuite, les atouts économiques du territoire doivent être valorisés. Enfin, il faudra préserver notre environnement et nos paysages. Cet objectif est décliné en 3 thèmes.



1) Les modes de vie : un mode de développement sain, épanouissant et durable

Conforter des pôles de vie dynamiques : le but est de maintenir une croissance démographique sur l'ensemble du territoire en trouvant un équilibre adapté à ses réalités et en renforçant les polarités dont certaines (Mâcon, Tournus) sont fragilisées depuis plusieurs années.

Il s'agit aussi de renforcer la proximité entre l'offre de services et d'équipements et les populations, en concourant à limiter l'utilisation de la voiture individuelle et, pour ce faire, encourager le maintien et le développement des services à proximité des villages.

Maintenir une offre de services de santé sur l'ensemble du territoire.

Améliorer la desserte numérique pour accompagner les transitions (sociale, écologique...).

Offrir un emploi durable et stable : objectifs forts de soutien de l'emploi au niveau des pôles d'emploi structurants (offre foncière, développement de pépinières d'entreprises, modernisation et qualification des espaces économiques existants, reconquête des friches économiques...).

Développer de l'emploi en milieu rural (télétravail, accueil d'entreprises dans les centralités villageoises, accompagnement à la reprise des exploitations agricoles...).



Il faudra accompagner les mutations des filières agricoles, viticoles et forestières, en prenant en compte les impacts du changement climatique et en développant la production d'énergie locale, en particulier renouvelable.

Conforter les dynamiques touristiques en aménageant qualitativement les sites, préservant les paysages et en construisant des réseaux de randonnée et de cyclotourisme.

Renforcer la cohésion sociale et les lieux de vie. Le ScoT vise à valoriser la dimension humaine des aménagements urbains et villageois (architecture de qualité, services de proximité, rues habitées, présence végétale accrue) car c'est par la mise en œuvre de projets de réhabilitation, de reconversion ou d'intensification urbaine que les centralités pourront accueillir habitants, commerces et espaces publics attractifs.

2) Le cadre de vie : un socle naturel et paysager préservé, des lieux de vie et de travail de qualité

Préserver le patrimoine naturel et les paysages : le territoire présente une grande richesse de milieux naturels. Protéger cette trame verte et bleue est un objectif fort pour le territoire. La priorité concerne la protection des espaces naturels remarquables, considérés comme des réservoirs de biodiversité (vallée de la Saône, roches de Solutré et Vergisson, certains massifs forestiers, le bocage clunisien, les milieux humides...). Il s'agit également de protéger les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau.

Préserver et valoriser les éléments de nature ordinaire (haies bocagères et alignements d'arbres, îlots de nature) et la qualité des paysages (meilleure qualité architecturale et intégration paysagère des nouvelles constructions). Retraiter les espaces paysagers dégradés et maintenir la diversité des paysages.

Offrir un habitat de qualité adapté aux besoins de tous les habitants : organiser une production de logements équilibrée pour répondre à l'ambition démographique du territoire. Trouver un logement abordable et adapté pour chacun. Favoriser la production de logements sans consommation foncière, via les démolitions, rénovations, dents creuses, enclaves...

Offrir un cadre de travail de qualité : le ScoT doit prévoir les besoins fonciers et immobiliers pour l'accueil des activités économiques (de grands espaces à rayonnement régional, des espaces à fort rayonnement à l'échelle des bassins de vie, et des espaces à rayonnement plus local).

Les élus souhaitent une reconquête des espaces économique existants pour les rendre plus attractifs tout en réduisant l'artificialisation pour l'activité (inventorier les friches économiques et les reconquérir, réhabiliter les friches isolées, promouvoir une certaine densité du bâti).

3) Les conditions de vie : un territoire résilient et agréable à vivre

Adapter le territoire aux conséquences du changement climatique. Pour viser la neutralité carbone en 2050, trois leviers : favoriser une mobilité alternative (covoiturage, chemin de fer, mobilités douces...) ; réduire les besoins énergétiques en chauffage ; limiter la dépendance aux énergies fossiles en produisant de l'énergie renouvelable.

La ressource en eau, fragile sur le territoire, doit être protégée. Enfin dans un contexte où les aléas climatiques se renforcent, prévenir les risques (inondations, sécheresses, radon, transport de matières dangereuses...).

Créer un environnement sain et durable : la lutte contre l'artificialisation des sols est un enjeu capital. Vigilance particulière pour trouver le bon équilibre entre la densification des zones urbaines et la préservation de certains espaces en leur sein.

Viser la sauvegarde de la qualité de l'air, de l'ambiance sonore et de l'eau. Préserver les richesses du sol et du sous-sol de l'ensemble du territoire. Permettre le développement des activités d'extraction dans le respect des sensibilités environnementales et paysagères.

En matière de gestion des déchets, le territoire est relativement bien équipé pour permettre le traitement des déchets supplémentaires générés par le développement.

Agir sur les mobilités pour améliorer les conditions de vie. Le ScoT veut assurer la cohérence de l'aménagement du territoire afin de ne générer ni besoins superflus, ni augmentation des distances de déplacement : stratégie d'accueil des habitants et des entreprises pour réduire temps et distances de déplacement ; aménagement des espaces publics pour donner la priorité à des espaces partagés et accessibles afin de favoriser les différents moyens de transport.

Offrir des alternatives à la voiture individuelle (transports collectifs routiers et développement du covoiturage). Enfin, à l'horizon 2040, il sera nécessaire de développer les mobilités douces et actives au sein de chaque agglomération et village.

Nicole RAPHANEL

*D'après la Synthèse du PADD présentée par la Présidente
du PETR Mâconnais Sud Bourgogne*



DISCOURS DU 14 JUILLET 2024

Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,
Chers concitoyens,

Une nouvelle fois, nous voilà tous rassemblés autour de notre monument aux morts, pour célébrer la Fête nationale du 14 Juillet. Ça fait plaisir de vous voir toujours aussi nombreux à participer à cet événement, ô combien historique ! C'est important de sentir, en ces temps tumultueux, l'esprit de cohésion qui nous unit tous.

Cette année 2024 est riche en événements, perturbée par des circonstances imprévues... L'année dernière, nous vous avons alertés sur la recrudescence de la violence, la montée des intégrismes et la guerre à nos portes... Cette année, nous sommes confrontés à des tourments politiques et climatiques, et nous nous apercevons que les menaces annoncées nous rattrapent...

Après la chute de la royauté en août 1792 et la proclamation de la République le 22 septembre 1792, les révolutionnaires adoptent la devise « Unité, Indivisibilité de la République, Liberté, Égalité, Fraternité ou la Mort ».

La République française est indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Il nous paraît important, en ces temps troublés, de rappeler les 7 principes fondamentaux sur lesquels reposent notre République. Ces mots, humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité, résument l'éthique des valeurs républicaines et guident l'action afin de venir en aide aux personnes qui en ont besoin, pendant un conflit armé, une catastrophe naturelle ou d'autres situations d'urgence...



À cela, nous pouvons associer les valeurs humaines essentielles, telles que le respect, l'acceptation des différences, la considération, l'accueil et l'ouverture, l'entraide, la réciprocité, la solidarité, l'écoute et la bienveillance, l'empathie, la fraternité, l'affection et l'amour envers d'autres êtres humains.

Après tous ces grands principes qu'il nous semblait bon de rappeler, nous allons aborder un sujet plus léger puisqu'il s'agit d'établir un parallèle entre la République et les Jeux olympiques, sujet d'actualité s'il en est ! Comment cela est-il possible ?

Vous savez tous, sans doute, que la mascotte des JO est appelée « Phryge » car cette peluche est surmontée d'un bonnet phrygien. Bonnet phrygien, ça vous dit quelque chose ? Ce bonnet rouge, d'origine orientale, qui coiffait les esclaves affranchis de l'Empire romain, fut adopté par les sans-culottes révolutionnaires pour représenter un symbole d'affranchissement et d'égalité, ceci au cours de diverses époques et dans diverses régions du monde. C'est pourquoi Marianne, un autre symbole de notre République, allégorie de la Liberté, porte un bonnet phrygien. Vous voyez, la boucle est bouclée !

Nous terminerons avec cette citation de Jean Cocteau :
« L'avenir n'appartient à personne. Il n'y a pas de précurseurs, il n'y a que des retardataires. »

Vive la République, vive la France !
Faisons rayonner dans le monde notre démocratie !

Alain Douard et Nicole Raphanel

Scoop :

Ce jeudi 27 juin au soir, quelque chose se déplaçant de toit en toit en poussant de drôles de cris est venu rendre visite à notre village. Non il ne s'agit pas du Père Noël avec ses rennes mais du Paon Bleu.

Le Paon Bleu :

Dans son habitat naturel, le paon se retrouve dans les forêts chaudes et humides de l'Inde, du Sri-Lanka ainsi que du Pakistan.

Il a été domestiqué à partir de l'Antiquité dans les pays méditerranéens pour ses raisons ornementales et éventuellement gustatives. Aujourd'hui on le retrouve dans les zoos, les élevages ou les fermes du monde entier.

Il mesure entre 90 et 110 cm sans la queue et jusqu'à 230 cm avec la queue. Son poids peut aller de 4 à 6 kg (un énorme poulet).

Il se nourrit principalement de graines, de fruits, d'insectes et même de reptiles et petits mammifères de temps en temps.

Il se reproduit au printemps où le mâle va déployer ses plumes très colorées en éventail afin d'attirer les femelles.

La femelle va ensuite couvrir ses œufs entre 28 et 30 jours avant de donner naissance à de magnifiques paonneaux (petits du paon).

Mano PAQUET



Léon



Viatique après agapes

Aussi vrai que l'essence précède l'existence,

Que des ortolans savent raviver le goût,

Toi la soupe, tu te plais à sauver corps et âmes fragiles.

Je t'adresse louanges pour tes nombreux mérites

À cultiver sans frein, pour que la joie demeure.

Bonheur à qui déguste une soupe sans broncher,

Adoptant ce plaisir connu de nos aînés,

Au coin du feu, le soir, dans les crépitements

De l'âtre et le récit des audaces du jour.

Ô toi, Soupe, sauve-qui-peut d'un temps qui s'accélère,

Je te dresse lauriers pour cet effet sublime,

Pomme de terre, rave, poireau, persil, ail, oignon, thym,

Ce dernier accueilli d'un village provençal.

Toi, Soupe, tu conjugues connivence et partage,

Survivance d'un temps des Jeunes peu connu,

Tu suis le goût de tous pourvu que l'on se livre,

Tes amants font commun de la respiration

Du Large, en dépit des grands fonds trop assiégés

Par de folles techniques et de coupables faits.

Soupe, Toi qui nourris, et libères,

Ne nous quitte pas !

*Par ici la bonne
soupe !*

Paulette Desseigne

(Sigy-le-Châtel, Hautecour, janvier 2024)



**Extrait du discours d'Olivier Dubly,
prononcé le 11 mai 2024 pour
l'ouverture du cinquantenaire
de l'association de la Sauvegarde
du Patrimoine**

Depuis un an et demi, je suis président de l'association du patrimoine. Mon engagement se fonde sur un certain nombre de constats. D'abord, celui d'avoir la chance d'habiter Sigy. Sigy possède un beau patrimoine, rien d'exceptionnel mais tout est beau et, de plus, situé dans un site

remarquable. Il y a le château-fort qui est une ruine certes, mais une ruine majestueuse. Il y a sa rivale, l'église ; son histoire très agitée lui a valu d'être restaurée à plusieurs reprises, avec plus ou moins de bonheur. Il y a les lavoirs, les pigeonniers, les fours à pain, le poids public, les cadoles... Tout ce qu'on regroupe sous le vocable de petit patrimoine et qui fait pourtant l'objet d'un attachement très fort de la part des habitants.

Mais cette chance de posséder un tel patrimoine est aussi une responsabilité. Le premier défi est celui de la bonne conservation de ce patrimoine, souvent fragilisé. Depuis un an l'association mène une étude des lavoirs afin de monter un dossier pour leur restauration avec l'aide des fonds publics.



Il ne suffit toutefois pas de restaurer le patrimoine pour garantir son avenir. Il faut le valoriser, lui donner un sens. C'est ainsi que nous comptons valoriser le lavoir du bourg en créant un chemin qui suivra le cours d'eau centre du village. Il sera planté d'espèces végétales utilisées autrefois pour faire la lessive. Du lierre, des saponaires et autres. De cette manière, nous voulons recréer le lien perdu entre le bourg et le lavoir.

Le troisième défi, et ce n'est pas le moindre, est celui de la transmission. À l'heure où certains tentent de simplifier ou de détourner le passé, le patrimoine est un gardien de la mémoire collective. Mais pour jouer pleinement son rôle, il doit être présenté dans toute sa diversité et sa complexité. Nous y veillerons, comme nous l'avons fait pour la carte sonore que nous inaugurons aujourd'hui. Grâce à la technologie du QRcode, vous aurez une expérience de la visite de l'église tout à fait nouvelle. De plus, l'accessibilité à cette forme de médiation élargit et diversifie le public puisque le QRcode peut trouver place sur n'importe quel support. Dans le cas présent, il se trouve sur une carte postale que nous avons le plaisir de vous offrir.



C'est donc un engagement fort que je souhaite poursuivre, et le poursuivre collectivement. Je n'aurais pas pu mettre en œuvre une telle stratégie sans l'équipe du conseil d'administration, dont l'expérience professionnelle des uns et la connaissance du terrain des autres se complètent harmonieusement. La tâche du CA est essentielle et indispensable. Il l'accomplit avec passion, avec dévouement et avec engagement. Je tiens à le saluer et à l'en remercier chaleureusement. [...]

Olivier Dubly, président



Pêle-mêle XS pour une fête XXL !





CLUB DU VIEUX CHÂTEAU DES AÎNES RURAUX DE SIGY LE CHÂTEL

Bonjour à toutes et tous,

Notre Paëlla de cette année, à nouveau confectionnée par Roger et Glenda, fut très appréciée de nos convives et s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse dans un décor printanier et coloré... Un grand merci pour toutes celles et ceux qui participent généreusement au bon déroulement de cette journée gourmande qui contribue à augmenter les ressources du Club.

Notre Sortie annuelle se déroulera le 26 septembre

Nous partirons en bus à la découverte de quelques pépites dans le Jura...

La brocante, notre prochaine activité, se déroulera au mois d'août dans l'ambiance chaleureuse et ombragée de la peupleraie organisée par le Foyer Rural de notre village... Notre stand étant alimenté par vos dons généreux, n'hésitez pas à fouiller et vider vos placards, caves et greniers ! Nous vous en remercions à l'avance !



Passez un très bon été.

Très cordialement,

Dominique Darnand

Vie du Foyer Rural



Suite à l'Assemblée générale de janvier, le traditionnel mâchon a réuni le village dans une ambiance amicale et joyeuse. L'équipe du Foyer a ensuite repris le travail de programmation par une rencontre avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux. Son soutien permettra d'élargir et faciliter la recherche d'intervenants pour nos animations.

Les activités ont redémarré avec la Fête des Jonquilles dans un local vieillissant mis "hors d'eau" grâce aux réparations d'urgence des dégâts causés par la grêle de l'été. Un premier dimanche a permis à de nombreux visiteurs d'apprécier une très belle floraison dans les sous-bois, puis la pluie et le froid ont entraîné l'annulation du second. Pour l'an prochain, nous envisageons un troisième dimanche optionnel, dans un bâtiment rénové cet automne à l'occasion d'un chantier participatif et festif ! Vous en saurez plus prochainement...



Nous nous sommes retrouvés le 12 mai pour une belle journée touristique et culturelle en

Auxois. Sortie annuelle pour laquelle le CA a décidé d'offrir le transport en bus aux adhérents, donnant ainsi un temps d'échange convivial supplémentaire et évitant la fatigue d'un aller-retour en voiture. La visite guidée de Semur-en-Auxois, très animée ce jour de marché, a été ponctuée d'une halte musicale dans l'église Notre-Dame, magnifiée par les vibrations du Grand Orgue construit en 1752 et restauré en 1992. Moment fort, unanimement apprécié. Après un excellent déjeuner, nous avons découvert la Grande Forge de Buffon, aussi passionnante par son histoire humaine et technique qu'agréable par son cadre et ses bâtiments. Flavigny et ses amis ont conclu cette journée très réussie avant un retour sous l'orage.

Juin a été l'occasion d'une petite Fête de la Musique vocale avec le Chœur des Hommes Sud Bourgogne à l'église, suivi de la joyeuse équipe des Schnocks sous le hangar de la Scierie. Merci à Marjolaine et Jean-Michel qui l'ont mis à disposition gracieusement! Le succès de cet événement nous invite à "l'institutionnaliser" en conservant le principe d'une organisation légère sollicitant peu les bénévoles et les ressources du Foyer.

L'équipe du CA, dans sa diversité, reste attentive à tous les adhérents et reconnaissante envers ceux qui offrent leur temps et leur énergie au village !

Jacques Beaumier, président.



Des nouvelles de la chasse !

Dans un premier temps, voici le **calendrier des battues**.
Elles se dérouleront :

en octobre : S 5 - S 12 - D 20 - S 26

en novembre : D 3 - S 9 - D 17 - S 23

en décembre : D 1 - S 7 - D 15 - S 21 - D 29

en janvier : S 4 - D 12 - S 18 - D 26

en février : S 1 - D 9 - S 15 - D 28.

La société de chasse, « la Vaillante », a remis en place les bornes communales sur Hautecour. Chaque année, les équipes de chasseurs nettoient les chemins d'accès aux forêts, ainsi que les échaliers pour permettre de traverser les haies et d'accéder aux prés. Ils délimitent également les brisées communales.

Pour la saison à venir, il y a 10 attributions de bagues pour le sanglier et 10 également pour le chevreuil. Ces quotas permettent de réguler le gibier et veillent à maintenir l'équilibre génétique de notre massif forestier.

La Vaillante a changé de trésorier. C'est désormais M. Michel Bonnard qui gère les finances de la société. Suite à quelques départs, la société de chasse recherche des adhérents pour compléter un effectif un peu réduit. Il faut savoir que la Société respecte les règlements imposés par la fédération de chasse, et veille particulièrement à la bonne cohabitation entre marcheurs et chasseurs.

Tout ceci fait partie du « bien vivre ensemble ».



Les bornes, et Prisca dans sa tenue de chasse

MAIRIE

TÉLÉPHONE : **03 85 59 44 73**

E-MAIL : mairie@sigy-le-chatel.com

SITE INTERNET : www.sigy-le-chatel.com

PERMANENCES : **Mardi** 14h-17h et **Mercredi** 14h-17h

Défibrillateur automatisé disponible 24h/24h sous le préau.

NUMÉROS UTILES

15 SAMU (*aide médicale urgente*)

17 GENDARMERIE/POLICE (*infraction*)

18 POMPIERS (*péril ou accident*)

114 Urgences par SMS ou Fax / **112** Urgences Europe

119 Enfance maltraitée / **3919** Violences conjugales

3114 Souffrance prévention suicide

03 83 22 50 50 Centre antipoison

03 60 56 40 49 Dépannage eau - **09 726 750 71** Dépannage électricité

03 85 59 26 98 Sirtom

03 85 20 00 11 Comcom du Clunisois § Réseau social et solidaire

COMMUNICATION MUNICIPALE

Des panneaux d'affichage sont consultables au bourg (mairie) ainsi qu'à Hautecour, Corcelle et au Gué Gallet. Le bulletin municipal bi-annuel *L'écho de Sigy* est disponible en mairie et sur le site Internet de la commune, où vous attendent plein d'infos et un espace où « exposer » vos photos !

SERVICES MÉDICAUX DE PROXIMITÉ

Médecin, infirmière, kinésithérapeute, pharmacie : Salornay, Joncy, Saint-Gengoux. Maison de santé : Joncy, St-Gengoux, Cluny, Cormatin

CLIC : Toutes informations sur le maintien à domicile des personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap : 12 rue des Ravattes à Cluny ou 03 85 59 30 60 ou clicduclunisois.com ou coord.geronto.cluny@orange.fr

LA POSTE : BAL au bourg et à Hautecour. Bureau de poste à Salornay.

MOBILITÉ

Bus Mobigo : 03 80 11 29 29 ou le site viamobigo.fr

Transport scolaire : primaire 03 85 20 00 11 ; secondaire 03 79 13 30 02

Covoiturage (aires à Salornay et la croisée de Cray) : caroulecheznous.fr

Transport à la demande : 03 85 20 00 11 ou mobilites@enclunisois.fr

La Croix-Rouge (sur RDV) : 06 24 65 72 49 ou ul.cluny@croix-rouge.fr

Plan Vélo : consultable en mairie ou sur le site enclunisois.fr

SCOLARITÉ : Salornay (primaire, cantine, garderie). Saint-Gengoux (collège). Cluny (collège, lycée).

DÉCLARATION EN MAIRIE :

- pour l'état-civil (naissance, décès, PACS, mariage, recensement militaire dès 16 ans...)
- pour déposer un permis de construire ou de démolir
- pour des travaux de création ou d'extension de surface
- pour changer la destination d'un local (création de gîte, de chambre d'hôtes...)
- pour construire une piscine
- pour modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment (vasistas...)

Attention, à Sigy l'avis de l'architecte des bâtiments de France est souvent requis.

POINT FRANCE SERVICES : mairie de Salornay.

PASSAGE DU CAMION POUBELLE :

Vendredi matin : bac gris pour les ordures ménagères, de préférence plein.

Un vendredi matin/deux (cf. calendrier Sirtom) : bac jaune pour tous les emballages, sauf cartons bruns.

Sortir les poubelles de préférence pleines, la veille ou le jour de la collecte. Par hygiène et esthétique, elles seront stockées sur la propriété de chacun.

DÉCHÈTERIE DE SALORNAY (carte obligatoire) :

17/06-14/09/2024 : mardi 7h-13h, jeudi 7h-13h, samedi 7h-13h.

À partir du 15/09/2024 : mardi 9h-12h, samedi 9h-12h et 13h30-17h.

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE VERRE & PAPIERS :

entre le bourg et Hautecour au bout du chemin de la Coquille (+ point textile-chaussures) et au Gué Gallet.

DÉCHARGE DE HAUTECOUR (uniquement taille de haies et gravats) :

Accessible 7j/7. Demander les clés à la mairie ou chez M. Gauthey au bourg.

BOULANGERS AMBULANTS : mardi et jeudi matins ; le mercredi après-midi, un boulanger livre du pain bio sur commande.

BIBLIOTHÈQUE DE SALORNAY (prêt gratuit) : ouverte les lundi (16h-18h), mercredi (10h-11h30), jeudi (16h30-18h) et samedi (10h-11h30).

ARMOIRE À LIVRES : au 76 rue de Saint-Gengoux ; on peut y piocher de quoi lire et y déposer des livres en bon état que l'on a envie de partager.